



PARTI RADICAL
Liberté, Égalité, **Fraternité**

BIRS - La Lettre d'information radicale

N°32

**Octobre
2012**

SOMMAIRE



Chers amis radicaux,



A l'occasion des journées parlementaires des groupes radicaux et centristes, le 18 septembre dernier, a été créé un nouveau parti : l'Union des Démocrates et Indépendants (UDI).

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous convier à l'assemblée constituante de l'UDI, qui se tiendra le **dimanche 21 octobre** à partir de 10h à la Mutualité à Paris.

Il s'agit d'un rendez-vous majeur pour le rassemblement de nos familles radicales, centristes et indépendantes. Nous espérons vous y voir nombreux !

Forts de notre identité radicale, nous devons, chacune et chacun, jouer un rôle moteur dans la mise en place et dans la réussite de l'UDI, en suscitant l'adhésion à ce projet autour de nous.

C'est une chance historique d'organiser un centre droit, indépendant et fort dans notre pays.

Nous comptons vivement sur vous !
Avec toute notre amitié radicale,

Jean-Louis Borloo, Président
Laurent Hénart, Secrétaire Général

Editorial

Convention de l'UDI, le 21 octobre

A noter dans vos agendas

Actualités du Parti Radical

L'UDI en 5 Questions-Réponses

Actualités parlementaires

Rapport

Paroles d'élus

Le chiffre du mois

JL Borloo, dans les médias



A noter dans vos agendas

21 octobre, Assemblée constituante de l'UDI à la Mutualité

27 octobre, Convention de la FNERR à Bordeaux

6 novembre, Les Rencontres de Valois : « le financement des PME/TPE », au Parti Radical

Du 19 au 25 novembre, 1^{er} tour de l'élection à la Présidence du Parti Radical

21 novembre, Petit déjeuner du Club des Entrepreneurs Républicains

8 décembre, Congrès du Parti Radical à Paris, suivi du Dîner de la République

Convention des Elus, le 27 octobre à Bordeaux



Dîner du Club des Entrepreneurs Républicains



L'équipe de la FNERR, présidée par Jean-Paul Alduy et la fédération de Gironde, présidée par Nathalie Delattre, nous convient le **samedi 27 octobre** de 10h à 17h à l'Hôtel de Ville de Bordeaux à la Convention des Elus,

Avec Jean-Louis BORLOO et de nombreux autres invités sur le thème:

**« Demain, quelle France des Territoires ?
Repenser les collectivités territoriales du XXIème siècle »**

Inscription et modalités sur le site www.republiquedesterritoires.fr



A l'occasion de son premier anniversaire, le CER a organisé, le 9 octobre dernier, un dîner débat en présence de **Jean-Louis Borloo** et de **nombreux parlementaires et chefs d'entreprises**. L'accent a été mis sur la fiscalité de l'entreprise et surtout sa place dans le contexte économique et social actuel.



UDI, Union des Démocrates et Indépendants : VERS LA CREATION D'UNE NOUVELLE FORCE POLITIQUE CENTRALE !

Qu'est-ce que l'UDI ?

L'UDI est un nouveau parti politique qui fédère 5 formations politiques :

- Le Parti Radical, présidé par Jean-Louis BORLOO
- Le Nouveau Centre, présidé par Hervé MORIN
- L'Alliance Centriste, présidée par Jean ARTHUIS
- La Gauche Moderne, présidée par Jean-Marie BOCKEL
- Force Européenne Démocrate, présidée par Jean-Christophe LAGARDE

L'UDI comprend également des adhérents directs.

Le Président de l'UDI est Jean-Louis BORLOO, également président du Parti Radical. Chef de fil du centre et du centre-droit depuis le lancement d'un groupe parlementaire baptisé Union des démocrates et indépendants dont il est élu président le 19 juin 2012, il est également à l'origine de la création du parti du même nom le 18 septembre.

Quels sont les relais nationaux et locaux Parti ?

Au Parlement, l'UDI s'appuie sur deux groupes :

- Le groupe UDI à l'Assemblée nationale présidé par Jean-Louis Borloo
- Le groupe d'UDI-UC au Sénat présidé par François Zocchetto

Le parti regroupe également parmi ses membres fondateurs 105 conseillers régionaux ainsi que 9 présidences de Conseil Général.

Quel est le positionnement politique de l'UDI ?

L'UDI est un parti de centre et de centre droit, qui situe son action dans une opposition constructive face à l'actuelle majorité de gauche. Le parti est prêt à accueillir toute nouvelle formation se reconnaissant dans ce positionnement politique : « L'Udi est un parti politique de plein exercice regroupant toutes ses familles », expliquait son président Jean-Louis Borloo, le 22 septembre en déplacement en Alsace.

« Nous sommes indépendants mais dans une coalition claire », rappelait-il d'ailleurs dans Le Talk - Le Figaro Orange actu en référence aux possibilités d'alliance avec la droite républicaine en vu des prochaines échéances électorales.

Quelles sont les valeurs défendues par l'UDI ?

Le parti reste attaché aux valeurs du centre et aux valeurs radicales telles que l'humanisme, le fédéralisme européen et le radicalisme. Dans son pacte fondateur, l'UDI affirme également vouloir réunir "les indépendants, les familles centristes, les divers-droite et les tenants d'une écologie responsable" dans une formation politique "indépendante", "positionnée au centre droit" et partageant neuf priorités et des valeurs communes.

Parmi ces priorités figurent ainsi la "refonte d'une Europe plus intégrée", "un allègement massif des charges sociales des entreprises", un "Etat plus économe", une "décentralisation maîtrisée", une "réelle maîtrise des comptes publics", une "révolution éducative" favorisant "l'apprentissage" et "l'alternance" ou encore "la défense d'une écologie responsable porteuse d'emplois durables". Ces valeurs sont notamment le "respect de l'autre, l'écoute, le dialogue et la tolérance" mais aussi la "responsabilité" individuelle et le "mérite" ou la lutte contre "les lignes Maginot dans la société et les territoires".

Comment adhérer à l'UDI ?

Toute adhésion à une formation politique membre comme le Parti Radical emporte l'adhésion à l'UDI. C'est automatique, sans autre formalité.

Les personnes morales (seulement partis politiques) et les personnes physiques peuvent adhérer à l'UDI.



L'UDI de la Drôme est lancée à l'initiative de Franck Reynier, Député maire de Montélimar.

LE CHIFFRE DU MOIS

+ 7.5%

d'inscrits sur facebook depuis la rentrée.



PARTI RADICAL
Liberté, Égalité, Fraternité



« A nous d'être des radicaux indépendants, libres, déterminés et déterminants dans la conduite de la politique de la Nation.

A nous d'être capables, avec celles et ceux qui partagent nos valeurs, de construire le grand parti du centre humaniste indispensable à l'équilibre de notre République.

Nous comptons sur vous. Rejoignez-nous ! »

Jean-Louis Borloo

PARTI RADICAL

1, place de Valois
75001 PARIS

Tél. : 01 42 61 02 02

Télécopie : 01 42 61 02 04

radical@partiradical.net

www.partiradical.net



Actualités parlementaires

- Le député **Yves Jégo** et le sénateur **Vincent Delahaye** ont formulé **11 propositions pour moderniser la vie politique et économiser 430 millions d'euros**, transmises mardi à Lionel Jospin, président de la Commission sur la rénovation et la déontologie de la vie publique.

"Nos suggestions présentent l'avantage d'être concrètes, raisonnables et économiques, elles ne sont ni de droite, ni de gauche et sont, à ce titre susceptibles de faire l'objet d'un consensus"

- Les députés de l'opposition dont **Bertrand Pancher** ont **accusé le Gouvernement de « rompre avec la méthode » de concertation** lors du débat sur la proposition de loi instaurant un bonus malus sur les consommations d'énergie. « *Nous ne sommes pas opposés à une évolution de la législation relative à l'énergie éolienne à condition que celle-ci soit précédée d'une véritable réflexion nationale associant toutes les parties prenantes : les pouvoirs publics, les associations et les citoyens* ».

Rapport

- Claude LABALUE-BAYLET, Président de la Fédération de la Vienne, a rendu, son **rapport « Qu'entend-on par société Civile »** disponible sur le site internet du Parti Radical.

Paroles d'élus



- A propos du projet de loi Logement - Taux de logement social pour les communes de plus de 1 500 habitants

« Il faut penser la cohésion sociale et territoriale dans un aménagement équilibré du territoire. Et pour cela, une vision à l'échelle intercommunale est nécessaire. C'est ainsi que l'on pourra répondre à la nécessité de construire plus de logements sur les communes, sans pour autant sacrifier les conditions de vie de leurs administrés. »

Pierre JARLIER, Sénateur du Cantal.

- A propos de l'incident survenu lors de la séance du jeudi 4 octobre relative au vote de mesures favorisant l'énergie éolienne.

« Quand allez-vous exiger de votre Majorité qu'elle adopte une attitude plus respectueuse du travail parlementaire et de celui de la société civile ? ».

Bertrand PANCHER, Député de la Meuse.

- A propos des Emplois d'Avenir votés par nos députés

« Dans le cadre d'un texte aussi important concernant l'emploi des jeunes, il était de notre responsabilité de faire la démonstration de l'attitude d'opposition responsable. Nous avons fait le choix de voter ce texte de manière positive (...). Le fait que le gouvernement ait décidé de le faire passer en urgence est, pour une fois, une bonne chose ».

Arnaud RICHARD, Député des Yvelines.



A LA RADIO, A LA TELE...

Le 14 octobre,

L'invité de Laurent Delahousse, sur France 2

Le 9 octobre,

L'invité de Patrick Cohen sur France Inter

Le 2 octobre,

L'invité de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1

Le 25 septembre 2012,

L'invité de Nicolas Poincaré, sur Europe1

Le 18 septembre,

L'invité du 20 heures de TF1

Le 10 septembre 2012, "Hollande est rattrapé par ses contradictions", Le Monde.fr

LES DEPECHE AFP...

Borloo demande au gouvernement de renoncer au droit de vote des étrangers, **14 octobre 2012**

Nobel de la paix à l'UE: Borloo salue "une formidable invention", **12 octobre 2012**

Borloo: Progrès de l'intégration républicaine malgré l'islamisme radical, **9 octobre 2012**

Pain au chocolat: "C'est évidemment pas des propos que j'utiliserais", **9 octobre 2012**

L'UDI de Borloo votera les emplois d'avenir du gouvernement à l'Assemblée, **9 octobre 2012**

Traité UE: Borloo ironise sur le rôle de Hollande au sommet européen, **2 octobre 2012**

Traité UE: Borloo votera "avec enthousiasme", le volet croissance inexistant, **2 octobre 2012**

Les ministres écologistes "ont tellement de motifs de démissionner!", **25 septembre 2012**

Borloo demande "une clarification" politique de la majorité sur le traité européen, **23 septembre 2012**

Charlie Hebdo: pour Borloo, "la liberté d'expression doit être soutenue", **19 septembre 2012**

Borloo jette les fondations de son nouveau parti, **18 septembre 2012**

JEAN-LOUIS BORLOO, DANS LES MEDIAS